

# Que s'est-il passé cette semaine sur le secteur de la santé ?

## Chez nos clients et nos prospects ....

### **Smacl Assurances rejoint le groupe Vyv**

Source : *L'Argus de l'assurance* - 6 décembre 2018

- Pour la première fois, une mutuelle d'assurance s'affilie à une structure prudentielle relevant du livre 2 du code de la mutualité, en l'occurrence une union mutualiste de groupe (UMG). Un mouvement à l'inverse d'autres rapprochements inter-familles, comme ceux à venir entre Aesio et Macif, ou AG2R La Mondiale et Matmut, où les structures de tête seront des Sgam (société de groupe d'assurance mutuelle).
- Cette opération, scellée par des assemblées générales extraordinaires de la mutuelle d'assurance et du premier groupe mutualiste français à mi-novembre, sera effective au début 2019 – sous réserve de l'autorisation de l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR).

### **La concentration du monde mutualiste se poursuit**

Source : *L'Argus de l'assurance* - 6 décembre 2018

- La concentration du monde mutualiste se poursuit, une officialisation de fusion succédant à une autre. Le plancher des 400 mutuelles de livre II, à ce rythme, pourrait ne plus être dans peu de temps.
- L'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR) a en effet approuvé la fusion-absorption de la Mutuelle des assurés sociaux de France (MASF) au sein de la mutuelle interprofessionnelle « Les Ménages Prévoyants ». L'avis de fusion avait été officialisé le 30 août dernier et approuvé définitivement le 23 octobre.
- La mutuelle Groupe France Mutuelle (GFM) reste pour l'heure attachée à son indépendance, une

des rares de taille intermédiaire (100 M€ et plus). Confirmation de cette affirmation avec la fusion-absorption de la Mutuelle Générale Santé (MGS), officialisée au Journal officiel du 4 décembre 2018 suite à l'approbation de l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR).

### **RSE et Climat : arrêter définitivement de financer les activités les plus nocives pour le réchauffement climatique ?**

Source : *L'Argus de l'assurance* - 3 décembre 2018

- En décembre 2017, la Fédération française de l'assurance a pris l'engagement, au nom de ses membres, de ne plus financer de nouvelles capacités de charbon.
- Un engagement suivi – avec des seuils différents – par Scor, Axa, Macif et AG2R La Mondiale. La liste vient de s'allonger avec CNP et Groupama.

### **Verspieren lance une nouvelle marque commerciale**

Source : *L'Argus de l'assurance* - 3 décembre 2018

Verspieren immobilier, c'est le nom de la nouvelle marque que vient de lancer le troisième courtier d'assurances du marché français (355 M€ de CA en 2017, 2130 salariés).

Le lancement de cette nouvelle marque fait suite au regroupement par Verspieren de son département immobilier et de celui de sa filiale Assurances et conseils au sein d'une même équipe.

Le groupe Verspieren ambitionne de renforcer leurs pouvoirs de négociation auprès des compagnies d'assurances et donc de proposer des offres d'assurance innovantes.

## Sur nos domaines d'intervention...

### **Contrats responsables : pas de baisse des prix en optique**

Source : *L'Argus de l'assurance* - 7 décembre 2018

- Plus de trois ans après l'entrée en vigueur de la réforme des contrats responsables en santé, le bilan en optique reste nuancé. En effet, la direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees) vient de publier une étude sur ce sujet.
- Constat majeur : le prix moyen d'une paire de lunettes a très légèrement augmenté en euros courants dans les années qui ont suivi la réforme : +0,3% en 2015, +1,2% en 2016 et +2% en 2017. Plusieurs raisons peuvent expliquer cette situation :
- Le prix des montures n'a guère évolué et reste aux alentours de 145 euros. La distribution de ces prix s'est toutefois concentrée autour du plafond de 150 euros mis en place par les nouveaux contrats responsables.

## Sur nos domaines d'intervention...

- Le même phénomène de concentration s'est produit du côté des verres, mais surtout par le haut (au-delà de 250 euros pour les équipements simples et 400 euros pour les complexes).
- La part des verres (très) complexes sur l'ensemble des ventes d'équipements complets a constamment augmenté depuis 2010, passant de 45% en 2010 à 53% en 2017, contribuant donc à la hausse des prix.
- La Drees souligne également l'impact des surcomplémentaires pour contourner ces contraintes tarifaires, la période transitoire (jusqu'à fin 2017) pour mettre en place ces nouveaux contrats responsables, ainsi que des plafonds de remboursement considérés comme relativement élevés.
- Une réforme qui aura donc produit des effets modérés, même si, par ailleurs, en 2017, pour la première fois depuis plus de quinze ans, les dépenses d'optique médicale ont baissé (-0,7%) principalement sous l'effet d'une diminution des volumes (-0,6%).

### Complémentaire santé : vers une hausse soutenue des cotisations en 2019

Source : L'Argus de l'assurance - 7 décembre 2018

- Le comparateur Assurland estime ainsi que les cotisations des assurances complémentaires santé devraient augmenter de 2,5% l'année prochaine. Pour l'heure, sur les dix premiers mois de l'année 2018, le comparateur observe une progression de 2,2% des tarifs via son indice du prix des assurances de particuliers (IPAP).
- Pour rappel, l'objectif national d'évolution des dépenses d'assurance maladie (Ondam) a été fixé à 2,3% pour l'année 2019.
- Assurland souligne que cette progression des dépenses de santé reste par essence plus rapide que l'inflation en raison, d'une part, du vieillissement de la population et, d'autre part, de l'utilisation de technologies médicales toujours plus sophistiquées (et donc coûteuses).
- Autre facteur, plus incertain, qui devrait peser sur les cotisations en santé : l'impact de la réforme du 100% Santé qui reste encore difficilement estimable.

### La téléconsultation bientôt en pharmacie

Source : L'Argus de l'assurance - 6 décembre 2018

- L'Union nationale des caisses d'assurance maladie (Uncam), la Fédération des syndicats pharmaceutiques de France (FSPF) et l'Union des syndicats de

pharmaciens d'officine (USPO) ont signé le 6 décembre 2018 un avenant à la convention nationale pharmaceutique qui précise les conditions dans lesquelles les pharmaciens pourront contribuer à la réalisation d'actes de téléconsultation à partir de leur officine.

- Cette implication des pharmaciens dans le déploiement des téléconsultations fait l'objet d'une rémunération annuelle, qui sera versée aux pharmaciens avec 2 volets :
  - Une participation forfaitaire de 1 225 € la 1ère année afin de permettre au pharmacien de s'équiper en objets connectés utiles aux téléconsultations (comme le stéthoscope connecté, l'otoscope connecté, l'oxymètre, le tensiomètre...), puis de 350 € les années suivantes.
  - Elle prévoit également une participation forfaitaire au temps passé en fonction du nombre de téléconsultations réalisées (entre 200 et 400€ par an).

### Panorama des assurtech 2018

Source : L'Argus de l'assurance - 6 décembre 2018

- Le monde de l'assurance n'échappe pas à la déferlante start-up. Mais pour des raisons propres à cette industrie, le développement des assurtech est plus timide et moins « disruptif » que dans d'autres secteurs.
- Quelques explications avec ce premier panorama des assurtech, réalisé en collaboration avec le fonds Astorya.vc, fonds composé à 100 % d'institutionnels et de dirigeants de l'assurance (lancé il y a quelques semaines) :
  - « Il est difficile de trouver un juste équilibre dans l'appréciation de ce phénomène assurtech. On surestime toujours le court terme et on sous-estime le moyen terme », analyse David Dorn, senior advisor d'Astorya.vc.
  - « C'est un marché encore très jeune. En France, 60 % des fintech créées il y a cinq ans ont un chiffre d'affaires de moins d'1 M€. » insiste Florian Graillet, cofondateur et partner d'Astorya.vc.
  - Il ajoute "L'heure de vérité intervient entre 18 et 36 mois d'existence : l'assurtech marche... ou pas, c'est-à-dire qu'elle n'apporte pas une réponse à un vrai besoin. C'est le sujet central : quelle est la valeur apportée au client final ?"
  - "Les véritables ruptures sur les produits et les tarifs restent rares, idem pour les innovations autour de l'écosystème avec de faibles incursions des Gafa.



## Sur nos domaines d'intervention...

Mais attention ! Certaines assurtech sont porteuses de belles promesses et les évolutions à moyen terme peuvent être rapides. Qui aurait pu prédire voilà cinq ans la situation actuelle du paiement pour le secteur bancaire !” estime David Dorn.

- Pour en savoir plus, retrouvez les deux articles complets sur le sujet :
- <https://www.argusdelassurance.com/tech/panorama-des-assurtech-2018-entre-buzz-et-realites.138349>
- <https://www.argusdelassurance.com/tech/panorama-des-assurtech-2018-les-50-start-up-qui-comptent.138329>

### Les centres de relation client, axe prioritaire de transformation des assureurs

Source : L'Argus de l'assurance - 6 décembre 2018

- Selon une étude menée par KPMG auprès de 23 acteurs de l'assurance (représentant 50 M de clients, dont 39% de sociétés d'assurance mutuelle et 31% de compagnies), leur chantier prioritaire dans les deux ans à venir est, pour 65 % d'entre-eux, la relation client.
- Si les centres de relation client ont progressivement élargi leurs activités historiques (acquisition de clients, gestion des contrats / des sinistres...), vers de nouvelles activités (prospection commerciale, analyse des données clients...), le mouvement de transformation est encore lent. En effet, 45 % des centres de relation client ne disposent pas à ce jour d'une vision 360° lors d'une interaction conseiller / client, alors que l'avenir repose sur l'omnicanalité et la connaissance du client.
- Pour se transformer, les assureurs devront gérer quelques défis en matière de RH : absentéisme au travail (pour 57% des dirigeants sondés), la formation et la montée en compétence de leurs employés (pour 52%), et la fidélisation des employés (pour 43%).
- Autres sujets jugés prioritaires : investir dans les sujets de data&analytics (26%), de la gestion des flux clients (16%) et des nouveaux canaux de communication (16%).

### Le PLFSS définitivement adopté par les députés

Source : L'Argus de l'assurance - 3 décembre 2018

- Le projet de budget de la Sécu, qui organise la mise en place du reste à charge zéro et la réforme de l'aide à la complémentaire santé (ACS), a été définitivement adopté à l'Assemblée nationale.
- Les modifications apportées par le Sénat, dont en particulier une hausse de la taxe qui pèse sur les Ocam, de 13,27% à 18%, sont passées à la trappe.
- Le texte organise la mise en place du reste à charge zéro (Rac 0) pour l'optique et les prothèses auditives et dentaires à l'horizon 2020.
- Le PLFSS acte aussi la fusion de l'aide à la complémentaire santé (ACS) et de la couverture maladie universelle complémentaire (CMU-C), cette réforme met un terme à l'ACS telle qu'on la connaissait, avec une liste de contrats référencés suite à un appel d'offres public.



## Pour la culture générale ...

### Loi Pacte : assureurs et entreprises se préparent à faire de la pédagogie

Source : L'Argus de l'assurance - 7 décembre 2018

- En l'état actuel de la future loi Pacte que le gouvernement souhaite faire voter au printemps, les salariés auront plus d'options qu'auparavant pour construire leur épargne retraite, pour transférer les fonds d'un produit sur un autre, ou pour choisir une sortie en capital plutôt qu'en rente.
- D'autre part, la généralisation de la gestion pilotée à tous les supports d'épargne retraite, l'élargissement du choix des supports financiers ou encore l'incitation pour les employeurs à investir davantage en titres de PME ou d'ETI devrait accroître la part de risque dans les portefeuilles.
- De plus, avec le regroupement des droits et la portabilité étendue « on va vers un système où il y aura de plus en plus un choix actif des salariés », estime Laurent Choukroun, responsable rémunération globale, épargne salariale et actionariat salarié chez EDF. « Nous allons donc avoir besoin

## Pour la culture générale ...

de beaucoup de communication, de pédagogie et d'accompagnement. »

- Pour s'adapter, entreprises et assureurs travaillent activement sur des outils pédagogiques de formation et de simulation : éducation financière, horizons de placement, reconstitution de carrières, propositions de plans de financement, etc.

### Proches Aidants - "grand âge et autonomie"

Source: AFP - 6 décembre 2018

- Les proches aidants sont ceux "qui viennent en aide à des personnes" en perte d'autonomie ou souffrant d'un handicap, "de manière régulière, à titre non professionnel et pour accomplir tout ou partie des actes ou des activités de la vie quotidienne", précise la loi.
- Les députés ont adopté deux des neuf articles du texte :
- Le premier prévoit d'intégrer dans la négociation collective des branches le thème de la conciliation entre le vie professionnelle et la vie personnelle des salariés proches aidants.
- Le second a pour objet d'étendre, par décret, aux agents publics travaillant dans des établissements médico-sociaux l'expérimentation du "relayage" pour donner du répit aux proches aidants.
- Les oppositions ont dénoncé l'attitude du gouvernement. Le gouvernement met en avant une négociation "grand âge et autonomie" en cours qui intègre la question des proches aidants. A Suivre...

les frais supplémentaires d'exploitation et de reconstitution des données; une « couverture complète » qui doit permettre, in fine, à l'assuré victime d'un piratage informatique « d'assurer la continuité de son activité », avance la Matmut..

### Prélèvement à la source : les mesures à mettre en place les entreprises avant le 1er janvier 2019

Source: eurojuris.fr - 4 décembre 2018

- Les entreprises ayant préalablement déposé leur déclaration sociale nominative (DSN) se voient transmettre par l'administration fiscale, depuis septembre, le taux de prélèvement à la source applicable aux situations respectives de ceux de leurs salariés pour lesquels il a pu être calculé.
- Pour les travailleurs entrant dans la vie active ou arrivant de l'étranger et pour lesquels – par hypothèse – aucun taux n'a pu être individuellement déterminé, il a été établi des taux non personnalisés ou « neutres » applicables par défaut.
- A compter du 1er janvier 2019, les entreprises devront appliquer ces taux (personnalisés ou neutres selon les cas) afin de déterminer les retenues sur salaires nets à opérer par chaque salarié. Les retenues sur salaires devront alors figurer sur la DSN, avant d'être reversées à l'administration fiscale à l'administration fiscale

### 2019 sera-t-elle l'année de la cyber assurance ?

Source: Génération nt - 4 décembre 2018

- Les extensions de garantie, proposées à chaque fois, quasiment, que l'on achète un bien ou un service, deviennent petit à petit la norme.
- En plus des extensions de garantie qu'on trouve chez SFAM, Gras Savoye ou encore Ace, qui concernent l'« objet » smartphone, les utilisateurs pourraient également vouloir assurer les données qu'il contient, toujours plus nombreuses.
- Outre les jeunes pousses, certains assureurs déjà bien établis voient dans ce marché, des pistes de développement futur et n'hésitent pas, comme la Matmut, à se lancer dans la couverture de risque associé à des attaques informatiques. Soit, par exemple, en cas d'atteinte à la vie privée ou à la confidentialité des données, mais également en ce qui concerne